RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 02024
Numéro SIREN : 832 552 541
Nom ou dénomination : AB SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 29/07/2020 sous le numéro de dépôt 5707

AB SERVICES

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 500 €uros
Siège Social : 24, rue Pierre Loti,
84200 CARPENTRAS
R.C.S. AVIGNON 832 552 541

DÉCISIONS de L'ASSOCIÉ UNIQUE
du 21 JUILLET 2020

DÉCISION D'AFFECTATION du RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 Décembre 2019

TROISIÈME DÉCISION

Sur sa proposition, le Président décide d'affecter ***le bénéfice net de l'exercice clos le 31 Décembre 2019*** s'élevant à ***7 529,21 €uros*** de la manière suivante :

- Au « ***REPORT à NOUVEAU*** »..... 7 529,21 €

TOTAL EGAL au BÉNÉFICE de L'EXERCICE..... ***7 529,21 €***

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à + 12 342 €uros.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS

- Dividendes distribués au titre des trois derniers exercices (CGI. Art. 243 bis)

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts modifié par les nouvelles dispositions de l'article 158-3-2°du CGI, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Décision de l'associé unique en date du 21 Juillet 2020 : Cette décision est prise par l'associé unique.

Fait à CARPENTRAS
Le 21 JUILLET 2020
Ahmed BELKADI, Président

cerfa N° 15948*02
Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du code général des impôts)

(1) **BILAN - SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033 A-SD 2020

Désignation de l'entreprise AB SERVICES — Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise 24, rue Pierre Loti, 84200 CARPENTRAS
SIRET 83255254100019
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 12

Exercice N clos le 31/12/2019

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *		028	4 000	030 683	3 317
	Immobilisations financières * (1)		040		042	
	Total I (5)		044	4 000	048 683	3 317
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052	
	STOCKS Marchandises *		060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	14 901	070	14 901
		Autres * (3)	072	6 211	074	6 211
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	2 426	086	2 426
	Charges constatées d'avance *		092		094	
	Total II		096	23 539	098	23 539
	Total général (I + II)		110	27 539	112 683	26 855

Pour copie certifiée conforme

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	500
	Ecarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	50
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	
	Report à nouveau	134	4 263
	Résultat de l'exercice	136	7 529
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	12 342
	Provisions pour risques et charges **Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	7 115
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 48)	172	7 399
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	14 514
	Total général (I + II + III)	180	26 855

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	4 000
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2020) ISACOMPTA

cerfa

② COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise AB SERVICES

Néant ☐ *

Exercice N clos le 31/12/2019

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐

Copyright Groupe ISA (2020) ISACOMPTA

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *			209		210	
Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
	services *		217		218	172 737
Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	-1 450
Production immobilisée*					224	
Subventions d'exploitation reçues					226	
Autres produits					230	5
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	171 293

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
Variation de stocks (marchandises)*				236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	90 046
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier :	- immobilier :.....)		242	43 553
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	661)	244	1 029
Rémunérations du personnel*				250	18 000
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	9 107
Dotations aux amortissements*				254	683
Dotations aux provisions				256	
Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	16
Autres charges : cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
Total des charges d'exploitation (II)				264	162 434
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	8 858
Produits financiers (III)	280		**Charges financières (V)**	294	
			Produits exceptionnels (IV)	290	
Charges exceptionnelles (VI) dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300	
dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348			
Impôt sur les bénéfices* (VII)				306	1 329
2- BÉNÉFICES OU PERTES : **Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)**				310	7 529

B- RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2 — 312 — 7 529 — 314

Réintégrations

Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316		
Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318		
Provisions non déductibles*					322		
Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)					324	1 329	
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330		
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	)	251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		

Déductions

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
Entreprises nouvelles *(44 sexies)*	986		ZFU -TE *(44. octies et octies A)*	987			342
Reprise d'entreprises en difficulté *(44 septies)*	981		JEI *(44. sexies A)*	989			
ZRD *(44 terdecies)*	127		ZRR *(44. quindecies)*	138			
Bassins d'emploi à redynamiser *(art. 44 duodecies)*	991		Pôles de compétitivité hors CICE *(art 44. undecies)*	990			
ZFANG *(44 quaterdecies)*	345		Investissements outre-mer	344			
BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
Dont divers : Créance due au titre du report en arrière du déficit				346			350
Déduction exceptionnelle (Art. 39 *decies*)				655			
Déduction exceptionnelle (Art. 39 *decies A*)				643			
Déduction exceptionnelle (Art. 39 *decies B*)				645			
Déduction exceptionnelle (Art. 39 *decies C*)				647			
Déduction exceptionnelle (Art. 39 *decies D*)				648			
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite				641			

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS — Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2 — 352 — 8 858 — 354

Déficits

Déficit de l'exercice reporté en arrière *	356		
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 Déficit col.2	370	8 858	372

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.